

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 18/12/2024
ID Télétransmission : 033-213300635-20241217-139587-DE-1-1

Date de mise en ligne : 19/12/2024

certifié exact,

**Séance du mardi 17
décembre 2024
D-2024/412**

Aujourd'hui 17 décembre 2024, à 10h09,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspensions de séance de 12H05 à 12H17 et de 12H53 à 14H16

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Monsieur Maxime ROSSELIN, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Monsieur Maxime ROSSELIN présent jusqu'à 12H05, Monsieur Patrick PAPADATO présent à partir de 12H20, Monsieur Maxime GHESQUIERE absent de 14H16 à 17H00

Excusés :

Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES,

**Bordeaux Terre de Solidarités. Soutien aux associations
sélectionnées dans le cadre du Prix Bordeaux Terre de
Solidarités. Versement subventions. Adoption. Autorisation.**

Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux englobe des populations avec des situations sociales très diverses : de nombreuses inégalités se sont creusées davantage dans un contexte de crises d'abord sanitaire puis sociale et énergétique. Ces crises successives ont des impacts sur l'accès aux droits et aux ressources pour les plus vulnérables et sur leur isolement. Ils se manifestent notamment dans les domaines de l'emploi, des revenus, de l'accès à l'alimentation, au logement, aux soins.

A travers Bordeaux Terre de Solidarités, la Ville de Bordeaux porte deux grandes ambitions : d'une part, permettre à chacune et à chacun d'obtenir des conditions de vie dignes et les leviers pour déterminer son avenir par le plein exercice de ses droits, et d'autre part, favoriser l'épanouissement personnel et citoyen par un meilleur accès à l'ensemble des ressources, biens et services nécessaires à son émancipation.

Partager des moments, des lieux, des valeurs et des projets par l'accès à la culture, au sport, à l'éducation, à la santé notamment, relève d'un objectif de justice sociale que nous portons et qui fonde le lien social entre les habitants de la commune.

Ce schéma intègre à la fois une attention pour les publics les plus vulnérables et plus largement une prise en compte des besoins de l'ensemble des Bordelais. Ce sont ces solidarités entre les habitantes et les habitants qui fédèrent et qui participent à la construction de la Ville apaisée.

Deux outils spécifiques permettent le déploiement opérationnel du Schéma :

- L'appel à manifestation d'intérêt autour de 2 thématiques définies par le comité stratégique : l'accès à l'hygiène pour les personnes sans domicile et l'accès au sport pour les personnes en situation de précarité

- Le "prix" est le second outil opérationnel de ce schéma. Il vise à faire connaître, soutenir et mettre en cohérence des actions en cours de déploiement correspondant aux 28 objectifs que nous nous sommes fixés avec l'ensemble des partenaires et associations du territoire en ratifiant ce schéma.

48 actions ont été proposées par les directions de la Ville, des services communs et du CCAS. Un comité de pilotage restreint a sélectionné 28 actions (une par objectif) qui recevront le "prix Bordeaux terre de Solidarités 2024". Parmi elles, 4 ont été élues par le comité de pilotage pour recevoir le "prix coup de cœur Bordeaux terre de solidarités 2024" avec un soutien financier exceptionnel de 5000 € afin de reconnaître leur utilité solidaire.

Ces structures constituent des partenaires associatifs solides et pérennes de la Ville de Bordeaux, à travers leur participation au Conseil de développement des Solidarités et aux événements proposés par la Ville, ainsi que les projets qu'elles développent sur le territoire.

Structure	Action	Montant du prix spécial BTS 2023
CIDFF	Point info Femmes	5 000 €
Ecole des chiens guides Aliénor	« Accueil des chiens guides d'aveugles en formation à la Ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole »	5 000 €
AFL Bastide	Parcours familiaux d'inclusion et d'autonomie	5 000 €
APAFED	Les baux glissants	5 000 €

En complément de ces subventions, des aides indirectes (services et prestations matérielles, prêts de salles, de matériels, supports de communication ...), pourront être mises en œuvre pour la réalisation des actions de l'association.

Toutes les dépenses détaillées ci-dessus sont prévues au budget 2024 – Bordeaux Terre de Solidarités - compte 65132 et compte 65748.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Verser ces prix et subventions 2024 aux associations mentionnées ci-dessus ;
- Signer tous documents et conventions y afférent.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES
ABSTENTION DE Madame Myriam ECKERT

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 17 décembre 2024

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Harmonie LECERF MEUNIER